

PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL DES ELEVES

Nous comptons sur votre collaboration pour sensibiliser votre enfant aux règles mentionnées ci-dessous, issues du protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale du 14 juin 2020 et complétées des consignes modificatives de JM Blanquer datées du 17 juin 2020.

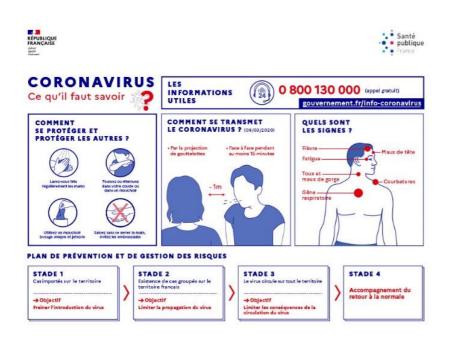
A. Principes généraux

Les 5 principes généraux que nous suivrons sont :

- Le maintien de la distanciation physique ou le port du masque
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et des matériels
 - Respect des protocoles professionnels par l'entreprise Sodexo selon les normes imposées au niveau national
 - Chaque salle équipée de gel hydroalcoolique, de lingettes ou de spray désinfectant + essuie-tout, à la disposition des enseignants et des élèves
- L'information des personnels, des familles et des élèves

B. Les gestes barrière

Ils sont applicables partout et par tous, merci de les rappeler régulièrement à votre enfant. Nous le ferons également.





C. La distanciation physique, port du masque et règles d'hygiène



A son arrivée au collège, votre enfant portera le **masque** qu'il aura mis en quittant votre domicile. Il sera équipé **d'un 2**^e **masque** dans un emballage spécifique pour l'après-midi.

Le port du masque reste obligatoire pour tous les élèves dans tous les espaces communs de circulation. Il sera également obligatoire dans les salles de cours, lorsque la règle de distanciation de 1m ne pourra pas être appliquée à cause d'un trop grand nombre d'élèves accueillis dans une même classe.

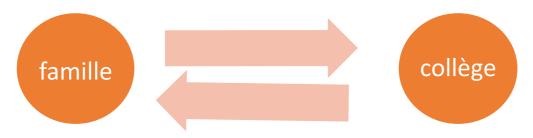
Le port du masque est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mêtre ne peut être garantie. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mêtre des élèves.

Nous insistons sur l'importance pour votre enfant d'avoir son propre dispositif (gel hydroalcoolique en flacon individuel, mouchoirs jetables) et l'obligation d'avoir son propre matériel scolaire (cahier et/ou feuilles, trousse, calculatrice).

Les salles de classe seront aérées les matins, soir et à chaque pause au moins 10 minutes. Les classes et les différents espaces fréquentés pendant la journée seront nettoyés et désinfectés tous les jours.

D. Gestion des symptômes évoquant un cas COVID

Conduite à tenir en cas d'apparition de symptômes évoquant un cas COVID (toux, essoufflement, mal de gorge, grosse fatigue, troubles digestifs, fièvre > 37,8°)



Rôle de la famille	Rôle du collège
 Interdiction de mettre son enfant au collège en cas d'apparition des symptômes chez lui ou chez un membre de sa famille Disponibilité permanente pour pouvoir venir chercher son enfant au collège sans délai Information de l'avis donné par le médecin 	 Isolement de l'élève présentant les symptômes Appel à la famille Rappel de la procédure à suivre Nettoyage approfondi des salles fréquentées par l'élève